

## INFORMATIONS PRATIQUES ET UTILES POUR LES NOUVEAUX ELEVES

DOMAINES ARTISANAT ET INDUSTRIE SITE DE MOUTIER



ceff ARTISANAT
Rue Pré Jean-Meunier 1
2740 Moutier

032 942 43 70 artisanat@ceff.ch www.ceff.ch

« Quand un homme a faim, mieux vaut lui apprendre à pêcher que de lui donner un poisson. »

Citation de Confucius

Infos pratiques DA.docx

## **MOT DE BIENVENUE**

Votre choix professionnel vous conduit à suivre votre formation théorique au ceff pour plusieurs années. Tout en respectant les ordonnances sur la formation professionnelle, nous mettons tout en œuvre pour vous offrir une formation de qualité et adaptée à vos aspirations. C'est l'occasion pour la Direction de vous souhaiter, au nom de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs, une

## **CORDIALE BIENVENUE ET BONNE CHANCE!**

Afin de rendre l'information plus accessible en temps et en lieu, toutes les INFOS pratiques sont publiées au format numérique avec le but de vous renseigner sur le fonctionnement de l'école, les horaires, les bulletins de notes, le comportement, les règlements, etc.. Ainsi, le QR-code en fin de document vous dirige directement sur l'**INFOS-pratiques-DA**.

Aussi, votre maître de classe, voire le secrétariat restent à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Offrir un lieu d'études motivant et enrichissant où nos élèves viennent avec plaisir et enthousiasme, participe à la vision de notre école. Avec votre engagement, nous ambitionnons participer à la réussite de votre formation. Aussi, pour atteindre cet objectif vous devrez satisfaire à l'acquisition de compétences qui vont au-delà du simple fait d'apprendre.

Ainsi, nous attendons de vous, les engagements suivants :

- atteindre les objectifs définis pour votre formation;
- acquérir, à titre individuel ou en équipe, des compétences professionnelles, sociales méthodologiques et personnelles;
- adopter une attitude positive et d'écoute;
- travailler de manière précise et régulière;
- prendre des décisions, les justifier et en assumer la responsabilité;
- saisir les occasions de participation en classe qui sont offertes et vous exprimer;
- respecter la personnalité, les convictions et le mode de vie de chacun;
- faire bon usage du matériel et des infrastructures mis à votre disposition;
- accepter et comprendre que l'école est en constante évolution.

Le ceff ARTISANAT prend les engagements suivants :

- mettre sur pied une structure institutionnelle appropriée aux exigences légales,
- favoriser un climat de travail sain et propice aux activités d'apprentissage,
- développer des approches et méthodes pédagogiques adaptées aux élèves,
- associer les élèves et les enseignants aux projets d'amélioration et de développement de l'école,
- accompagner et encadrer les élèves tout au long de leur cursus scolaire,
- favoriser la formation permanente de son personnel,

## et est ouvert sur :

- les préoccupations des élèves,
- les réalités et les exigences du monde socio-sanitaire, de ses partenaires et des parents des élèves,
- les questions économiques, sociétales, politiques, écologiques et culturelles de notre société.

Nous vous remercions de votre participation et nous réjouissons de vous accompagner vers le but que vous vous êtes fixé.

L'INFOS-pratiques est rédigé à partir de la réglementation en vigueur au sein de l'établissement. Les règlements constituent la base juridique qui seule fait foi et peuvent être consultés sur notre site internet <a href="https://intranet.ceff.ch">www.ceff.ch</a> et sur notre site intranet <a href="https://intranet.ceff.ch">https://intranet.ceff.ch</a>.

Alain Stegmann

Directeur du domaine ARTISANAT

Et maintenant, rendez-vous sur :

